



INTENTION GÉNÉRALE

d'Octobre 1900

APPROUVÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE.

LA RÉPARATION



ÉNITENCE ! pénitence ! — c'est le cri dont retentirent au milieu de ce siècle les rochers de Massabielle. à Lourdes. Il est sorti du Cœur de MARIE Immaculée comme un avertissement de sa miséricorde. En même temps qu'elle le laissa échapper de ses lèvres virginales, des larmes tombèrent

de ses yeux, à la divine Mère, et elle ajouta : *Priez, priez pour les pécheurs.*

Bien des âmes fidèles ont entendu cette voix céleste et lui ont répondu soit dans le monde, soit dans la vie religieuse ou sacerdotale par l'immolation d'elles-mêmes à Dieu en union avec JÉSUS-CHRIST immolé. Toutefois l'avertissement maternel de notre Reine serait-il moins opportun aujourd'hui qu'il ne fut alors ? La terre est-elle moins désolée par les crimes des hommes ? et les voies de la pénitence ne sont-elles pas trop désertes ? Combien peu de chrétiens font pénitence et qu'elle est petite la place que la plupart donnent dans leur estime et dans leur vie au culte de la réparation ! N'y a-t-il pas lieu de s'étonner de la facilité avec laquelle on se dispense de toute obligation de ce genre ? de la légèreté qui fait oublier et négliger de payer ses dettes à la justice divine ?

Il semble que l'on ignore sa rigueur aussi bien que la terrible loi des responsabilités mutuelles qui fait peser le